

MARCHE A SUIVRE POUR REDIGER UN P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) en cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire

1- Procurez-vous un **exemplaire du document P.A.I.** auprès :

- soit du Directeur de l'école de votre enfant
- soit de la médecine scolaire par courriel au ce.cms.manosque@ac-aix-marseille.fr
- soit de la diététicienne de la Mairie par courriel : eladroye@ville-manosque.fr

2- Demandez à l'**allergologue** ou au médecin qui suit votre enfant :

- de **compléter la partie « protocole de soins d'urgence »** de ce document PAI
- une **ordonnance** permettant la délivrance des médicaments nécessaires en cas de réaction allergique à l'école
(ces médicaments constitueront la « trousse de soins d'urgence » qui sera conservée à l'école et au restaurant scolaire)

Dans certains cas, la mise en place d'un panier-repas fourni par les parents est nécessaire. Parfois, une éviction simple de l'allergène par l'enfant est réalisable.

3- Prendre **rendez-vous avec le médecin scolaire** du CMS (Centre Médico Scolaire) par mail ce.cms.manosque@ac-aix-marseille.fr ou téléphone au 04 92 72 32 78.

Remettre au médecin scolaire le jour du rendez-vous : le PAI signé (avec le protocole de soins d'urgence complété et une photo de l'enfant) et l'ordonnance des médicaments.

4- Transmettre rapidement à la Diététicienne de la Mairie le **PAI signé par le médecin scolaire.**

La diététicienne se chargera de le faire signer par le Maire et le Directeur de l'école.

Un PAI n'est valable que s'il est signé par le médecin scolaire, le Maire et le Directeur d'école.

5- Dès réalisation de ce PAI, votre enfant **pourra être inscrit au restaurant scolaire.**

Il est impératif d'apporter, dès le 1er jour, la trousse de soins contenant les médicaments.

6- Ce document PAI n'est valable que durant une année scolaire.

Il faudra recontacter le CMS en juin ou en septembre afin de le renouveler et modifier le traitement si besoin.

*Les menus du restaurant scolaire sont consultables sur le site de la ville www.ville-manosque.fr
rubrique : [mon quotidien/vie scolaire/menus et animations](#),
et peuvent également vous être envoyés par courriel.*